



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Norvege

Question écrite n° 2190

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur la position de la Norvege a l'egard de la chasse a la baleine. En effet, bien que tous les specialistes de la faune et de l'environnement l'aient fortement deconseille, la Norvege a declare qu'elle reprendrait, des le mois de juin, le massacre de ces animaux. Il lui demande en consequence que cette attitude, par ailleurs condamnee par l'opinion publique europeenne, soit un obstacle a l'entree de ce pays dans la Communaute europeenne.

Texte de la réponse

La Norvege a effectivement decide de reprendre la chasse commerciale a la baleine, malgre le moratoire en vigueur et en pretextant de son objection a ce moratoire. Cette decision de la Norvege ne saurait pour autant remettre en cause la vocation de ce pays a devenir membre a part entiere de la Communaute europeenne. Toutefois, il est clair que l'adhesion a la CEE implique l'acceptation de l'acquis communautaire, ce qui couvre les regles de protection des especes sauvages elaborees a douze. La Norvege devra les respecter.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2190

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1590

Réponse publiée le : 20 septembre 1993, page 3026